

ACTION N° 4-8

PILOTE : MISSION DE COORDINATION DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Consolider la réforme de l'organisation territoriale de l'État

Objectifs

Consolider la réforme de l'organisation territoriale engagée pour :

- répondre à un **fort besoin de proximité** exprimée par les Français et les élus
- permettre une **meilleure mise en œuvre des politiques prioritaires du Gouvernement**.

ENGAGEMENTS PRIS

Engagements pris lors des 3^e et 6^e CITP (juin 2019 et juillet 2021) :

- **réorganiser le réseau déconcentré de l'État** pour mieux répondre aux priorités gouvernementales
- la priorité sera donnée à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État (OTE), en **accéléralant la convergence des systèmes d'information et des pratiques RH**
- la **moitié du ré-abondement de 80 millions d'euros** prévu en PLF 2022 du FTAP sera **consacrée au renforcement de l'efficacité de l'État de proximité**.

BILAN À DATE

La circulaire du 12 juin 2019 définit 4 axes :

- désenchevêtrer les compétences de l'État avec celles des collectivités territoriales, des opérateurs et des acteurs hors de la sphère publique
- gagner en efficacité en rationalisant les moyens et en favorisant les coopérations entre services
- donner aux responsables déconcentrés des pouvoirs de gestion accrus et garantir la cohérence de l'action de l'État au profit des territoires
- réorganiser le réseau déconcentré de l'État pour mieux répondre aux priorités du Gouvernement (notamment le service public de l'insertion et le service national universel).



© Ministère de l'Intérieur / J. Groisard

Désenchevêtrement des compétences de l'État :

- l'intervention de l'État est recentrée sur l'accompagnement des entreprises en difficulté, le suivi des filières stratégiques et des politiques d'innovation et de transformation numérique
- dans le domaine du sport au profit du soutien au sport de haut niveau et de l'intervention dans les territoires les moins favorisés : création le 1^{er} août 2019 de l'Agence nationale du sport associant l'État, les collectivités et le monde sportif.

Plus de

20 000

agents

concernés par la réorganisation

Mise en cohérence des missions de l'État :

- regroupement le 1^{er} janvier 2021 des missions de l'État en matière de sport, de jeunesse, d'éducation populaire et d'engagement civique afin de préparer la mise en œuvre du service national universel :
 - au niveau régional, par la création des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports au sein des rectorats de région académique
 - au niveau départemental avec la création de services départementaux dédiés à la jeunesse, à l'engagement et aux sports au sein des directions des services départementaux de l'éducation nationale
- transfert des compétences de l'État dans le domaine de la recherche et de l'innovation aux recteurs de région académique pour constituer les délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation (DRARI), le préfet de région gardant une autorité fonctionnelle sur ces services.



© Ministère de l'Intérieur/ E. Deléris

Constitution le 1^{er} janvier 2021 des secrétariats généraux communs départementaux regroupant les fonctions support des préfectures et des directions départementales interministérielles dans une optique de mutualisation des moyens et de réalisation de gains de performance.

Simplification et convergences des fonctions support de l'administration territoriale de l'État par la mise en œuvre de la feuille de route de la convergence élaborée par le ministère de l'Intérieur, associant le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques (cf. fiche dédiée).

Afin de constituer le service public de l'insertion et de l'emploi et du soutien au tissu économique, regroupement le 1^{er} avril 2021 des missions des services de l'État en matière de cohésion sociale, de travail et d'emploi :

- au niveau régional, dans les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- au niveau départemental, dans les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et le cas échéant de la protection des populations.

Depuis le 1^{er} avril 2021, les services de gestion de la main d'œuvre étrangère des anciennes DIRECCTE ont été transférés aux préfectures et organisés en plates-formes interdépartementales. Les procédures de gestion ont été allégées et sont désormais totalement dématérialisées.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces réformes, **une enveloppe de 34 millions d'euros du fonds pour la transformation de l'action publique a été déléguée aux préfets de région.**

PROCHAINES ETAPES

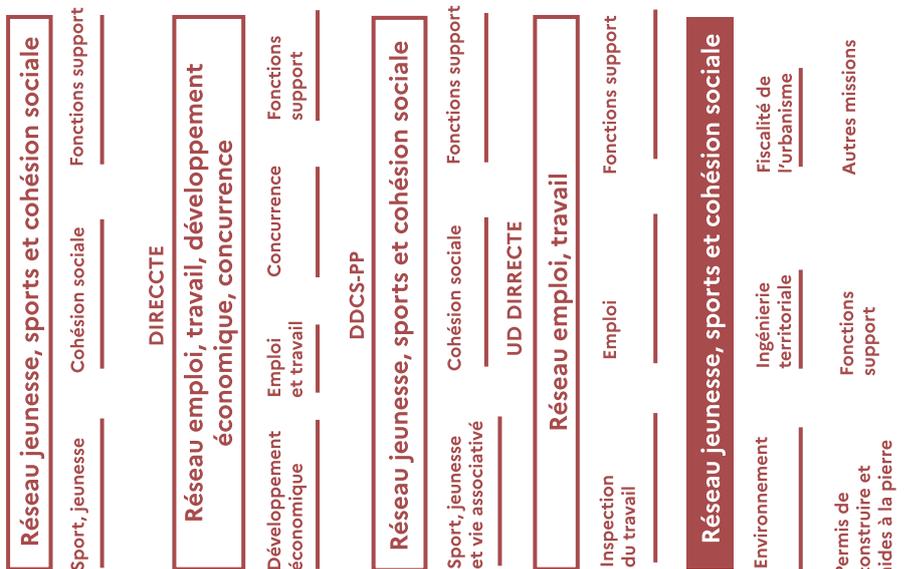
Définir un nouveau modèle opérationnel de pilotage des politiques publiques prenant en compte les spécificités : dans ce cadre, le Premier ministre a donné mandat début 2022 au délégué interministériel à la transformation publique pour conduire des travaux interministériels visant notamment à mettre en cohérence les missions et l'organisation du cadre de l'administration pour garantir l'efficacité nécessaire.

Poursuivre et accélérer la convergence avec la seconde feuille de route de la convergence engagée en novembre 2021 (cf. fiche dédiée). Une nouvelle enveloppe de **40 millions d'euros du FTAP en 2022** renforcera la convergence des services.

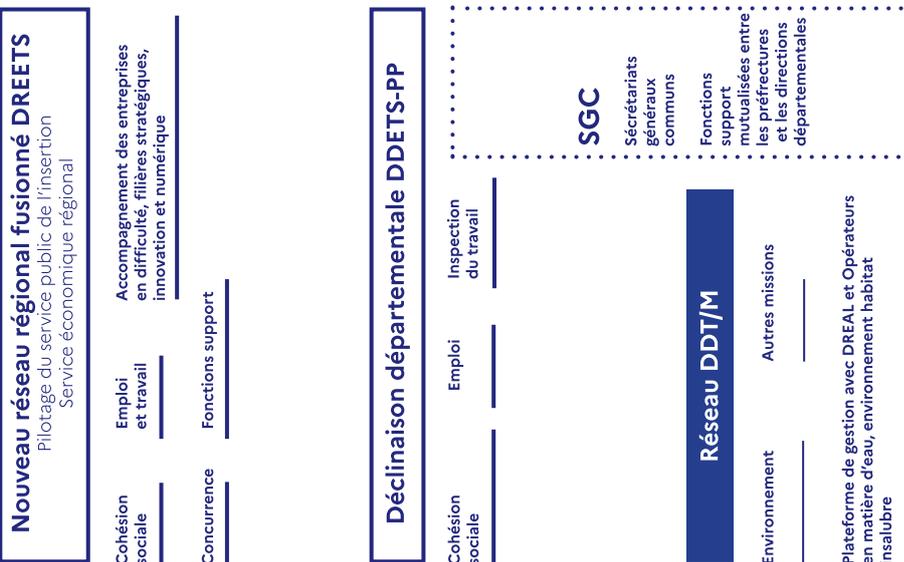
LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE A COMPTER DE 2021

AVANT

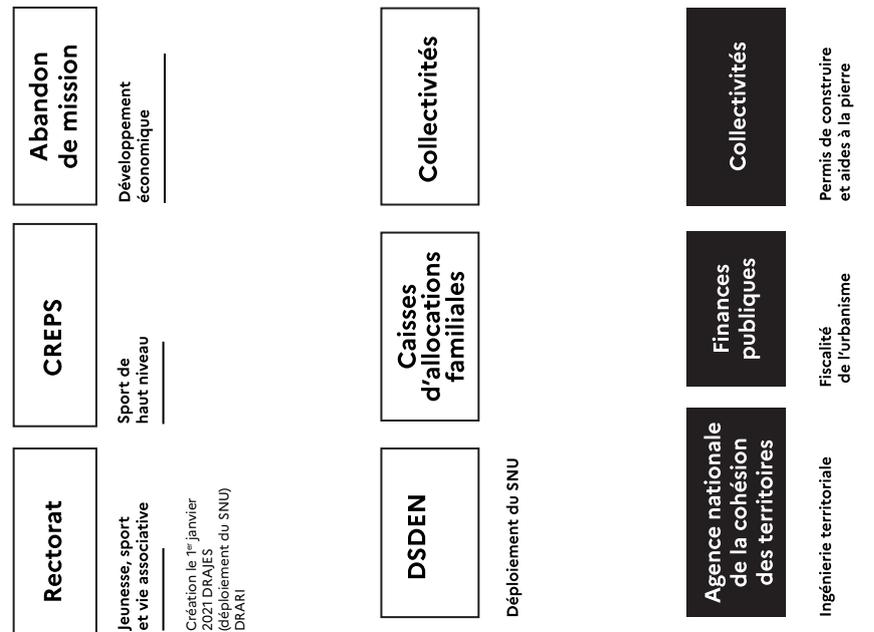
DRJSCS



RÉORGANISATION DES SERVICES DÉCENTRÉS à partir du 1er avril 2021



TRANSFERT OU ABANDON DE MISSION



Outre-mer : dans 4 départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Mayotte, La Réunion), les mêmes réformes sont mises en œuvre, tout en étant adaptées à la configuration des services de l'État dans ces territoires.

CREPS

centre de ressources, d'expertise et de performances sportives

DDCS-PP

direction départementale de la cohésion sociale - et de la protection des populations

DDETS-PP

direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités - et de la protection des populations

DDT/M

direction départementale des territoires/et de la mer

DIRECCTE

direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DRAJES - DRARI

délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport -
délégation régionale à la recherche et à l'innovation

DREETS

direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DRJSCS

direction régionale de la jeunesse, des sports de la cohésion sociale

DSDEN

direction des services départementaux de l'éducation nationale

SGC

secrétariat général commun

SNU

service national universel

UD DIRECCTE

unité départementale de la DIRECCTE